

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en acquérant cet appareil, qui nous le souhaitons, vous apportera une entière satisfaction.

AVANT D'EFFECTUER LA MOINDRE OPERATION D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN OU DE DEPOSE, VEUILLEZ LIRE TRES ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE.

EN CAS DE NON RESPECT DES INDICATIONS PORTEES DANS CETTE NOTICE, LE FABRICANT NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CORPORELS ET / OU MATERIELS SURVENUS.

1 - PRECAUTIONS GENERALES

➤ Sécurité

- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- Après déballage, s'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Vérifier que l'installation d'alimentation électrique est conforme aux normes en vigueur. L'installation électrique doit comporter un dispositif de déconnexion onnipolaire ayant une distance de séparation des contacts d'au moins 3 mm sur chaque pôle.
- Avant d'effectuer une quelconque intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne peut être rétablie accidentellement.
- Si pour une raison quelconque l'appareil n'est plus utilisé, couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne peut être rétablie accidentellement.

➤ Fonctionnement

- S'assurer que le foyer soit du type fermé ou insert et qu'il soit en conformité avec le DTU 24.2.2.
- S'assurer que toutes les dispositions sont prises pour permettre la libre circulation de l'air dans les locaux grâce à des détalonnements ou des grilles de transfert par exemple.
- S'assurer que l'installation de ventilation soit parfaitement compatible avec les éventuels systèmes existants mettant en jeu une circulation d'air.

2 - CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Cette notice est relative au caisson RAC 350.

➤ Domaine d'application

Le caisson RAC 350 est conçu pour la récupération d'air chaud à partir d'un foyer fermé ou un insert, il permet la distribution de cet air dans les pièces à chauffer. La récupération et la distribution sont assurées via un réseau de conduit. Le fonctionnement est automatique.

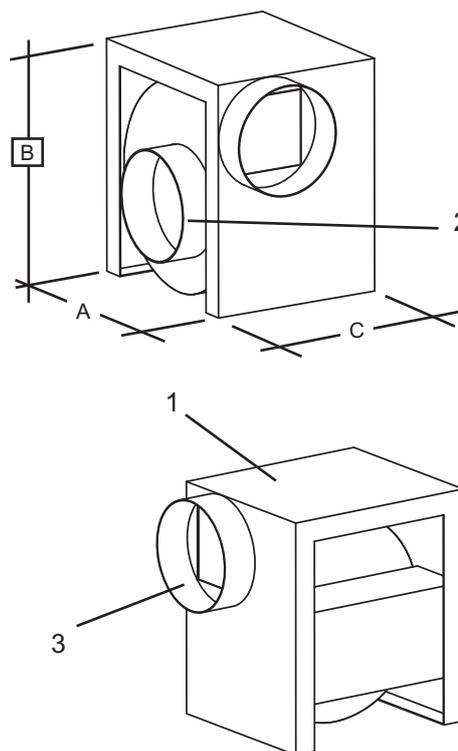
➤ Conformité à la réglementation

Le caisson RAC 350 est conforme aux exigences :

- Directive Compatibilité Electromagnétique
- Directive Basse Tension

➤ Composants

- Enveloppe en tôle d'acier galvanisé (1)
- Piquage d'extraction Ø125 mm (2) pour la récupération d'air chaud
- Piquage de soufflage Ø125 mm (3) pour la distribution d'air chaud
- Ventilateur simple ouïe 1 vitesse mono 230 V 50 Hz



A mm	B mm	C mm	Poids kg	Puis. W	Int. A
228	264	198	4.5	52	0.23

3 - INSTALLATION

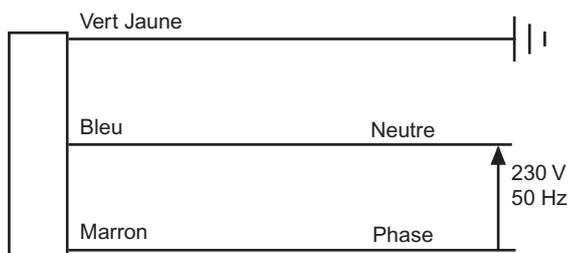
➤ Positionnement

Le caisson RAC doit être installé :

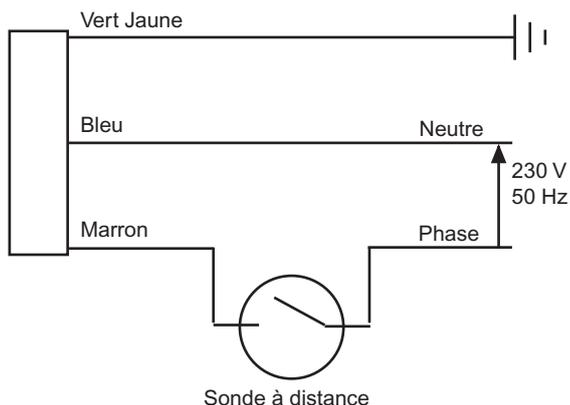
- à l'abri des intempéries (combles par exemple)
- le plus près possible du foyer (2 m environ), si ce n'est pas possible une sonde à distance devra piloter le fonctionnement du RAC
- en hauteur par rapport au foyer de façon à ce que le conduit d'aspiration suive un trajet obligatoirement montant du foyer vers le caisson RAC

► Raccordement électrique

Le raccordement se fait au niveau du câble en attente :



Dans le cas du raccordement d'une sonde à distance, la sonde existante sur le RAC doit être court-circuitée, veiller à ne pas laisser cette dernière dans l'appareil, le schéma de câblage est alors le suivant :



► Conseil

Afin que votre installation de ventilation d'air chaud fonctionne correctement :

- Les bouches de soufflage doivent être installées dans les pièces principales uniquement (chambre, salon, séjour), doivent être réglables en débit et si possible à jet orientable
- Dans le cas de bouches à jet orientable, les positionner le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi verticale et orienter le jet vers le centre de la pièce
- Dans le cas de bouche à jet non orientable, se référer aux prescriptions du fabricant
- Veiller à ce que les conduits suivent des trajets les plus directs possible tout en étant bien tendus, les déviements indispensables ne doivent pas être brusques
- Veiller à ce que l'étanchéité de tous les raccordements de conduits soit assurée
- Veiller à utiliser des conduits adaptés à la ventilation d'air chaud (isolation thermique, résistance à la chaleur)

► Anomalie

Si la moindre anomalie est constatée : contacter notre distributeur.

4 - ENTRETIEN

L'entretien du caisson RAC doit être assuré au moins 1 fois par an (vérification des raccordements électriques, de l'état général, nettoyage ...).

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation du caisson RAC soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.